

SECTION 1 – IDENTIFICATION

Nom du Produit:	 SANITEN ÉCOLOGIQUE DÉCAPANT pour RÉSIDUS de COULIS de CIMENT PR2000
Usage(s) recommandé(s):	Enlever les résidus de coulis de ciment sur les tuiles, l'efflorescence sur les joints de coulis, le calcium et la rouille sur les tuiles et les métaux.
Restrictions d'utilisation:	Non recommandé sur le marbre et les pierres calcaires
Manufacturier:	LES ADHÉSIFS PROMA INC
Adresse:	9801 Parkway Anjou, Québec, Canada, H1J 1P3
Téléphone:	514-852-8585
Courriel:	info@proma.ca
Site internet:	www.proma.ca
Urgence dégâts:	CANUTEC: 613-996-6666 / Numéro d'urgence pour le Canada et les E-U

SECTION 2 – IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification du risque: D-2B Irritant pour les yeux

Ce produit est un liquide clair. Contient des sels organiques.

Pictogramme: ATTENTION IRRITANT



Terme de mise en garde:

Yeux: Peut causer une irritation sévère.

Peau: Peut causer une irritation légère.

Non Corrosif pour la Peau: (tel que défini et testé en conformité selon le U.S. OSHA's Hazard Communication Standard, DOT Hazardous Material Regulations, Canada's WHMIS regulations and TDG Regulations. Classé comme un faible irritant selon les lignes directrices de 1992 par OECD Guideline for Testing of Chemicals, Number 404 "Acute Dermal Irritation / Corrosion")

Peau absorption: Une exposition répétée ou prolongée peut causer une irritation ou un dessèchement de la peau.

Ingestion: Peut être nocif. Peut causer la nausée, le vomissement et une irritation gastro-intestinale.

Inhalation: L'inhalation des vapeurs et de la bruite peut causer une irritation modérée des voies nasales.

Produit sous la juridiction de Santé Canada en vertu des Règlements sur les produits chimiques et contenants de consommation 2001 de la Loi sur les produits dangereux.

Prévention: PEUT IRRITER LES YEUX DÉGAGE DES ÉMANATIONS DANGEREUSES LORSQUE MÉLANGÉ AVEC D'AUTRES PRODUITS Ne pas mélanger avec des produits fortement alcalins; tels que nettoyant dégraisseur et décapant à cire. Éviter tout contact avec les yeux. Éviter tout contact avec la peau ou les vêtements. Ne pas inhaler la bruite. Ne pas boire. Tenir hors de la portée des enfants. Le port des gants et de lunettes de sécurité ainsi que des vêtements à manches longues est recommandé.

PREMIERS SOINS

Contient des sels organiques. En cas d'ingestion, appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. Ne pas provoquer le vomissement. Rincer la bouche à l'eau claire et faire boire 3 à 4 verres d'eau. En cas de contact avec les yeux, rincer avec de l'eau pendant 20 minutes en maintenant les paupières ouvertes. En cas de contact avec la peau, bien rincer avec de l'eau.

SECTION 3 – COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

<u>Ingrédients</u>	<u>CAS#</u>	<u>%</u>
Sel organique	506-89-8	10 – 20%

SECTION 4 – PREMIERS SOINS

Yeux: Rincez les yeux immédiatement avec de l'eau pendant au moins 20 minutes en gardant les paupières ouvertes. Si l'irritation persiste, obtenez de l'aide médicale.

Peau: Rincer immédiatement la peau avec de l'eau et du savon pendant 15 minutes. Si une irritation survient, obtenez de l'aide médicale. Enlevez le linge contaminé et lavez le avant de le réutiliser.

Ingestion: Si le produit est avalé, Ne Pas Faire Vomir. Si la personne est consciente, rincer la bouche avec de l'eau et faire boire 3 à 4 verres d'eau et obtenez de l'aide médicale. Si la personne est inconsciente, ne rien lui donner à boire et obtenez de l'aide médicale rapidement.

Inhalation: Déplacer immédiatement la victime à l'air frais. En cas de difficulté respiratoire, obtenez de l'aide médicale.

SECTION 5 – MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Inflammabilité: Ininflammable.

Point d'Éclair: (°F, °C, PMCC) Aucun.

Température D'auto-ignition: (°F, °C): Non applicable.

Sensibilité à la décharge statique: Non applicable.

Sensibilité à l'impact mécanique: Non applicable.

Moyens d'Extinction: Bruine d'eau, mousse d'alcool et poudre extinctrice.

Produits de Combustion Dangereux: Oxydes de carbone et azote.

SECTION 6 – MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

Précautions individuelles

Porter des vêtements protecteurs, des gants et des lunettes de protection pour éviter tout contact avec la peau et les yeux.

Garder éloigné toute personne du déversement.

Le produit déversé peut rendre les surfaces glissantes.

Précautions pour l'environnement

Éviter que tout déversement ne se rende dans les égouts fluviaux et municipaux ainsi que les voies d'eau.

Procédure en cas de fuite et de déversement: Observer les recommandations de Précautions individuelles. Aérer les lieux si l'odeur est inconfortable.

Récupérer afin d'en disposer. Les petits dégâts peuvent être absorbés avec une vadrouille ou un aspirateur à liquide. Pour les gros déversements, fournir ou créer un lieu de confinement pour éviter la dispersion. Éviter les déversements de s'écouler dans les égouts. Les déversements confinés peuvent être pompés, entreposer dans des barils étanches compatibles pour réutilisation ou élimination. Respecter toutes les recommandations concernant l'équipement de protection personnelle.

SECTION 7 – MANUTENTION ET STOCKAGE

Manutention

Éviter tout contact direct avec les yeux, la peau et les vêtements. Laver les parties exposées après manipulation. Garder le contenant fermé hermétiquement. Ne pas inhaler directement la bruite.

Mesures d'entreposage:

Garder Hors de la Portée des Enfants

Température d'entreposage: 10 – 25°C (50 – 80°F)

Éviter le gel. Le produit devrait être conservé dans un endroit frais et sec, à l'abri de l'exposition directe du soleil et à l'écart de produits incompatibles.

Dans des conditions d'entreposage optimal, la durée de vie du produit dans une bouteille jamais ouverte est d'environ 2 à 3 ans à partir de la date de fabrication.

Dans des conditions d'entreposage optimal, la durée de vie du produit résiduel dans une bouteille ouverte préalablement est d'au plus 2 ans à partir de la date de fabrication.

SECTION 8 – CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle / Directives Relatives à l'exposition

Valeurs limites d'exposition professionnelle

Ingrédients

N/A

Contrôle d'ingénierie: Normalement non requis, si la ventilation est adéquate.

Autre équipement ou vêtements de protection: Douche oculaire, douche et vêtements longs.

Pratiques sécuritaires au travail: Toutes les précautions habituelles doivent être observées en rapport à la manipulation de produits chimiques.

Mesures de protection individuelles

Protection pour les yeux: Porter des lunettes de protection ou une visière.

Protection pour les mains: Porter des gants imperméables (caoutchouc ou nitrile).

Protection pour la peau: Porter des vêtements à manches longues.

Protection respiratoire: Normalement non requis si une bonne ventilation est maintenue. Éviter de respirer directement les vapeurs et la brume.

SECTION 9 – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique: Liquide.

Couleur : Claire

Odeur : Acidique

Solubilité dans l'eau: Soluble (100% dans l'eau)

Point d'ébullition: 100°C / 212°F

Point de congélation: < -10°C

PH: > 1

Densité: 1.04

VOC content (g/l): 0 g/l

SECTION 10 – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité: Stable

Matériaux incompatibles: Éviter tout contact avec des agents oxydants. Ce produit peut être extrêmement dangereux lorsqu'il entre en contact avec des chlorates ou des nitrates. Ce produit est acide. Le contact avec des hypochlorites (e.g. chlore javellisant, sulfites ou cyanures) provoquera des émanations de gaz toxiques. Le contact avec des produits alcalins (e.g. ammoniacque liquide) provoquera de la chaleur.

Conditions à éviter: Chauffer à une température au-delà de 110°C provoquera une décomposition exothermique qui dégagera des gaz de CO₂

Produits de Décomposition dangereux: La décomposition thermique peut créer, sans se limiter à, des oxydes de carbone et de l'azote. Des émanations d'hydrogène peuvent être libérées au contact de métaux.

Polymérisation dangereuse: Aucune.

SECTION 11 – DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Exposition prolongée / Répétée:

Yeux: Le contact avec le produit peut causer une irritation sévère.

Peau: Une exposition prolongée avec la peau peut amener une destruction de la pellicule grasseuse naturelle de la peau, un assèchement et une dermatite.

Irritation cutané aigüe / Test de corrosion: Ce produit s'est révélé non corrosif pour la peau suite à une exposition directe de 4 heures sur la peau.

Inhalation: Le contact avec les vapeurs du produit n'est reconnu pour causer une irritation des voies respiratoires. L'inhalation de la brume peut causer une irritation légère des voies nasales

Ingestion: L'ingestion du produit peut être nocive. Peut causer la nausée, des crampes, le vomissement et une irritation gastrique.

Cancérogénicité: Non-Dangereux selon les critères de WHMIS – OSHA. Le produit n'est pas listé par IARC, NTP ou ACGIH.

Effets Tératogène, Mutagène et sur le Système Reproducteur: Aucune donnée disponible.

Toxicité - orale: LD₅₀ (rat) > 1120 mg/kg
Toxicité - peau: N/A
Toxicité - inhalation: N/A

SECTION 12 – DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité: LC₅₀ (96h, poisson) >140 mg/L (truite arc en ciel).
Persistance et Biodégradabilité: Tous les composés chimiques sont rapidement biodégradables selon l'OECD 301E.
Potentiel de bioaccumulation: N/A
Autres effets néfastes: Aucun connu.

SECTION 13 – DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION DU PRODUIT

Consulter les règlements fédéraux, provinciaux, d'États ou municipaux avant de disposer aux rebuts.

Précautions environnementales:

ATTENTION Éviter que les dégâts et les déversements ne se dirigent vers les égouts municipaux et les plans d'eau à ciel ouvert.

SECTION 14 – INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Numéro UN: NON CLASSÉ COMME MATIÈRE DANGEREUSE
Nom officiel d'expédition UN:
Classification du Danger:
Groupe d'emballage:

T.M.D. Canadien: Non Règlementé.

Département du Transport U.S. (Route et train): Non Règlementé.

Transport de l'eau IMO: Non Règlementé.

Transport aérien IATA: Non Règlementé.

Transport chauffé requis au besoin. Garder à l'abri du gel.

Contenants pour le transport:

Baril de polyéthylène

Chaudière et/ou bouteille de polyéthylène

SECTION 15 – INFORMATIONS SUR LA RÈGLEMENTATION

Règlementation Relative à la Sécurité, la Santé et l'Environnement Applicable au produit.

SIMDUT: Classe D – Division 2B

Classe E Note: Cette substance est corrosive uniquement pour l'aluminium. Non-corrosif pour la peau et les métaux légers. Classé IRRITANT

Liste des Règles Environnementales:

Loi sur le Contrôle des Substances Toxiques (TSCA): tous les ingrédients apparaissent sur la Liste des Substances Chimiques.

Liste Canadienne des Substances Non-Domestiques (NDSL): Tous les ingrédients sont listés.

SARA: Section 313 (Toxic Chemical Release Reporting) 40 CFR 372 – Aucun ingrédient n'est listé.

Californie Proposition 65: Ce produit n'est pas reconnu pour contenir des éléments chimiques connu de l'État de la Californie qui pourraient causer le cancer, des malformations congénitales ou pour être dangereux pour la reproduction.

SECTION 16 – AUTRES INFORMATIONS

Date de préparation: 5 septembre 2016

Version: 1.0

Préparé par: LES ADHÉSIFS PROMA INC

AVIS : Limite de la Responsabilité.

Puisque la manipulation, l'utilisation et les conditions d'utilisation de ce produit par l'utilisateur sont hors de notre contrôle, aucune garantie, expresse ou sous entendue, incluant et sans limitation à la pertinence de vente pour usage personnel, n'est faite sur ce produit. L'utilisateur assume tous les risques d'utilisation et de manipulation, en accord ou pas avec les directives et suggestions du fabricant. Le vendeur ne sera pas responsable envers l'acheteur ou toute autre personne, pour les pertes ou dommages directs ou indirects suite à l'utilisation du produit, pour bris de quelque garantie ou pour n'importe quelle autre cause; la responsabilité directe contre le vendeur se limitant au remplacement ou la réparation du produit défectueux.